A.D.A.P.E.
(Animation et Développement d'Applications Psychologiques à l'Education)
Association loi 1901
7, rue Bois des Roches 91700 STE GENEVIEVE DES BOIS
Tel/Fax : 01 69 04 55 39-Email : adape2@wanadoo.fr

SIRET : 423 466 549 00015-APE : 853K

Année 2008/2009

Notice d'information destinée aux Parents

IDENTITE DE L'ASSOCIATION

L'A.D.A.P.E. est née le 27 août 1998, annoncée par le Journal Officiel du 17 octobre 1998. Elle est une association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la Sous Préfecture de Palaiseau (Essonne).

- *Son **CHAMP D'ACTION*** :

La psychologie de l'éducation, au service des institutions éducatives et des familles.

- *Ses **OBJECTIFS*** : (art 5 des statuts)

Les applications portent sur :

- Des activités d'observation et d'analyse spécifiques des sciences humaines psychologiques : tests, examens cliniques, grilles d'observations, entretiens.
- Des diagnostics et des moyens permettant de comprendre et d'expliquer ce qui se passe dans des situations individuelles et collectives examinées.
- Des mesures de traitement et d'amélioration permettant un progrès dans la résolution des problèmes posés
- Des activités d'animation, de médiation et d'accompagnement des équipes éducatives.

- *Ses **MEMBRES*** :

L'Association se compose de 4 catégories de membres (art 6 des statuts)

1. **les membres fondateurs**
2. **les membres titulaires agréés**
3. **les personnalités qualifiées**
4. **les adhérents directs**, qui sont de deux types :

   Les institutions éducatives, personnes morales, et les familles ou personnes, **utilisant les services de l'Association**. Les adhérents directs acquièrent leur qualité de membres pour l'exercice au cours duquel ils ont adhéré. A ce titre, ils participent à l'Assemblée Générale qui approuve la gestion et les comptes dudit exercice (période comprise entre le 1er juillet et le 30 juin). La cotisation s'élève à 5€, incluse dans le montant des tarifs indiqués.

.

DEFINITION DE SES DIVERSES INTERVENTIONS

1. **BILANS PSYCHOPEDAGOGIQUES COLLECTIFS (4 formules)**

- **En grande section maternelle et CP** (F1), **observation préventive** des aptitudes et de la maturité **nécessaires aux apprentissages.**

  - **En fin de CM2 ou en 6ème** (F2), à l'entrée au collège, indépendamment des résultats scolaires, ce bilan se propose d'évaluer les capacités **d'efficience**, la **maturation** de certaines formes de logique, la solidité des **apprentissages** dont la maîtrise du **langage**, les **habitudes intellectuelles**, mémoire et effort mental… Cette approche facilite la compréhension d'éventuelles difficultés pour un soutien psychopédagogique adapté.

- **En 3ème, 2nde, et Terminale** (F2, F3, F4), cette **exploration**, de surcroît, est une aide à cerner les aptitudes intellectuelles et les préférences professionnelles dominantes, **pour un projet personnel d'orientation** à la fois réaliste et motivant.

2. **PERMANENCE D'ECOUTE**

   Mise en place d'un lieu d'écoute et de rencontre pertinent, au service des adolescents, dans l'établissement, afin de leur permettre d'exprimer leurs préoccupations, leurs soucis…, les aider dans leur développement personnel ; mais aussi, éventuellement, à l'écoute des parents et des éducateurs.

3. **INTERVENTION AUPRES DES EQUIPES EDUCATIVES**

En fonction des besoins exprimés par l'établissement**, participation** :

- **A un travail d'échanges**, de réflexions et de discussions autour d'une observation d'un groupe d'enfants, d'une classe ou d'une étude de cas.

- A l'animation d'**ateliers** au cours de journées psychopédagogiques

- A des rencontres-**débats** sur des thèmes psycho-éducatifs.

4. **GROUPE DE PAROLE**

Auprès des éducateurs (chefs d'établissement, enseignants, responsables de niveau, parents).

Un moment de **libre expression** et d'échange dans un climat de confidentialité et de bienveillance.

Une occasion d'exprimer son vécu, de **partager des pistes de réflexion** et de se décentrer de ses préoccupations quotidiennes.

5. **ANIMATION-DEBATS AUPRES DES PARENTS**

Rencontre autour de certains **thèmes psycho-éducatifs** :

- **Les relations parents-enfants-école**
- **La crise adolescente, aujourd'hui**
- **L'accompagnement du jeune dans son projet d'orientation**
- **L'autorité, mode d'emploi**

6. BILAN PSYCHO-EDUCATIF INDIVIDUEL

Face à des problèmes scolaires et/ou éducatifs (**difficultés d'apprentissage, précocité**, **désintérêt**), face à des questions d'orientation (**qualités potentielles mal définies**), on peut faire un diagnostic utile, chercher des solutions et des réponses, motiver l'enfant ou l'adolescent, accompagner les parents.

Plusieurs étapes sont prévues : durée 6 à 8 heures, comprenant :

- La rencontre avec les parents (avec ou sans le jeune)
- Passation des tests intellectuels et de personnalité
- Une nouvelle rencontre avec les parents et le jeune où chacun peut réagir.

- La rédaction du rapport, résumant les conclusions, adressé aux parents.

7. BILAN D'ORIENTATION ET DE COMPETENCE (passation semi collective)

Il concerne les jeunes lycéens et bacheliers.

Le but en est la recherche des qualités et aptitudes intellectuelles les plus efficientes, des préférences (intérêts) professionnelles dominantes afin d'aider le jeune **à confirmer ou à définir son projet d'avenir, pour une poursuite d'études adaptées**.

Ce bilan se réalise **en semi-collectif**, groupe de 2 à 10 personnes. Il se déroule en deux temps distincts: celui de l'investigation (tests collectifs et entretien avec le jeune, durée 4 heures) et celui de l'analyse et des conclusions (entretien jeune et parents durée 1 heure environ), il s'en suit l'envoi d'un compte rendu.

8. ENTRETIEN INDIVIDUEL

- **Etablir un échange avec le jeune et/ou les parents**, afin d'analyser la situation, chercher ensemble des solutions ou encore, favoriser la relation à l'adulte (parents, enseignants), **dans une perspective constructive** (durée 1 heure)**.**

- Ecouter, aviser, conseiller, **guider le jeune à la découverte de son projet d'orientation**. Il est fait appel , au questionnaire d'intérêts ou de préférences professionnelles (durée 3 heures réparties en deux séquences d'1heure 30).

Les bilans, ***les entretiens peuvent s'effectuer au sein de l'école adhérente ou au local mis à la disposition de l'A.D.A.P.E,***
17 rue Notre Dame des Champs 75006 PARIS (Foyer Nazareth), métro Saint Placide ou Notre Dame des Champs*. L'A.D.A.P.E. n'intervient que sur demande ou accord des parents, avec l'assentiment de l'intéressé.*
Par la suite, le psychologue peut à la demande de la famille refaire le point sur l'évolution de la situation (entretien individuel).
CONTACT **: Tel/fax 01.69.04.55.39 du mardi au vendredi inclus de 9h30 à 12h**

- Ses <u>PSYCHOLOGUES INTERVENANTS</u>

Patricia DI DIO Raphaëlle SAIMPERT Julie VANDESTOCK

Diplômée de l'Université René Descartes Diplômée de l'Ecole des Diplômée de l'Université René Descartes

Et de l'Institut de Psychologie, Paris Psychologues Praticiens, Paris Et de l'Institut de Psychologie, Paris

Karine VITALIS

Diplômée de l'Université de Vincennes-Saint Denis

et de l'Institut de Psychologie, Paris

LE COUT DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION (à la demande des parents) :

Concernant l'entretien, les bilans individuels psycho-éducatifs et d'orientation, *le coût horaire s'évalue sur la base des charges salariales, sociales et administratives.*

Les tarifs sont les suivants (**cotisation de 5€ incluse**) :

1. **Bilan individuel psycho-éducatif approfondi** (durée 6 à 8 heures) : **350€**

2. **Bilan d'orientation et de compétence** durée 5 à 6h (passation semi-collective, classe de 3ème à terminale). Le **coût est dégressif** en fonction du nombre de participants et réduit de 20% si l'élève appartient à un établissement déjà adhérent où s'effectue le bilan psychopédagogique (classes de 6ème et 3ème).

participants	2	3	4	5	6	7	8	9	10
montant total individuel €	276	246	231	223	215	210	207	205	203
Option adhérent (-20%)	221	197	185	178	172	168	166	164	162

3. **Entretiens, projet d'orientation, analyse des préférences professionnelles**, (durée 3 heures) : **141€**

4. **Entretien individuel** (**psycho-éducatif**), au local parisien, hors de la permanence d'écoute : **46€**

Il est possible, après accord, de fractionner le paiement d'un bilan, effectué par chèque à l'ordre de l'A.D.A.P.E.

Les Institutions éducatives adhérentes à l'A.D.A.P.E.

Direction Diocésaine de l' Enseignement Catholique : Evry-Corbeil-Essonne (DDEC 91)
Ecoles adhérentes : Collège la Bruyère-Sainte-Isabelle 75014 PARIS, Institut Notre Dame des Oiseaux 75016 PARIS, Institut de l'Alma 75007 PARIS, Institut Paul Claudel 75007 PARIS, Ecole Normale Catholique 75015 PARIS, Collège Saint Laurent la Paix Notre Dame 77407 LAGNY CEDEX, Collège Ste Thérèse 78120 RAMBOUILLET, Collège Ste Thérèse 78800 HOUILLES, Collège le Mesnil 78600 MAISONS LAFFITTE, Ile De France 91700 VILLEBON/YVETTE, Collège Sacré Cœur 91600 SAVIGNY SUR ORGE, Collège Jeanne d'Arc 91410 DOURDAN, Institution Jeanne d'Arc 91150 ETAMPES, Collège Saint Nicolas 91430 IGNY, Collège Saint Joseph 93310 LE PRE SAINT GERVAIS, Fénelon 93410 VAUJOURS.